

Guy Losbar et Ary Chalus donnent fidélité à Emmanuel Macron

ÉCRIT PAR CÉLIA.ALBERI@LCG.GP

9 mars 2022

Une forte logique partisane se dégage du décryptage des parrainages octroyés par les élus guadeloupéens aux candidats à la présidence de la République. Inutile de chercher une quelconque volonté de permettre l'expression d'opinions politiques spécifiques pendant l'élection présidentielle. Ce sont principalement 3 noms qui recueillent les supports : Macron, Hidalgo, Mélenchon. Le principal enseignement de l'analyse des 55 parrainages locaux validés par le Conseil constitutionnel est que les partis politiques ne sont pas morts. Les socialistes soutiennent Anne Hidalgo : la conseillère départementale Éliane Guiougou, les conseillers régionaux Bernard Guillaume, Loïc Martol, Marcelle Pierrot, les maires André Atallah (Basse-Terre), Hilaire Brudey (Terre-de-Haut), Jules Otto (Vieux-Habitants), Marie-Yveline Ponchateau-Theobald (Baillif), la députée Hélène Vainqueur-Christophe, les sénateurs Victoire Jasmin et Victorin Lurel.

6 élus de gauche en rupture de parti politique soutiennent le dégagisme avec Jean-Luc Mélenchon. Il s'agit des départementaux Fabert Michely et Rosan Rauzduel, des régionaux Patrick Sellin, Josette Borel-Lincertin, Sylvie Chammougon Anno, et le maire de Gourbeyre Claude Edmond.

Le conseil régional Jim Lapin signe identitaire pour Christiane Taubira. Le conseiller départemental Jean-Luc Périán signe éco-révolutionnaire pour Nathalie Arthaud. La députée européenne Maxette Pirbakas signe raciste pour Éric Zemmour.

Losbar domine Chalus

Le grand gagnant du décompte est Emmanuel Macron. On se souvient d'un Guy Losbar, exécutif départemental et président du parti local GUSR,

lancé en campagne politique et reçu à l'Élysée le 14 février. Il s'était ensuivi 3 jours plus tard qu'Ary Chalus, se précipitait à signer un blanc-seing au président sortant pas encore candidat et sans programme ni engagements proclamés. Au 17 février, le Conseil constitutionnel affichait donc au compteur guadeloupéen d'Emmanuel Macron l'unique signature du président de Région. Ary Chalus n'a pas provoqué de mouvement de fond, et au 1er mars le compteur macronien n'affichait que 4 signataires avec l'implication de la conseillère régionale Sylvie Gustave dit Duflo, du conseiller départemental Jean Dartron et de la maire du Moule Gabrielle Louis-Carabin. Le gros des 35 signatures est arrivé comme un seul homme le 3 mars. Le lot horodaté Losbar compte 9 signatures de maires (Adrien Baron à Sainte-Rose, Cédric Cornet au Gosier, Jean-Philippe Courtois à Capesterre-Belle-Eau, Ferdy Louisy à Goyave, Blaise Mornal à Petit-Canal, David Nébor à Petit-Bourg, Bernard Pancrel à Saint-François, Loïc Tonton à La Désirade, Rolande Nadille-Vala à Terre-de-Bas), 8 signatures de conseillers régionaux (Eddy Chateaubon, Philippe Dezac, Patrick Dollin, Jean-Marie Pilli, Betty Armougon, Jennifer Linon, Sylvie Mathurin, Sheila Reine), 6 conseillers départementaux (Guy Losbar, Louis Galantine, Fred Goubin, Marylène Adhel, Martine Potor, Jocelyne Unimon), et 2 signatures de parlementaires, la députée Justine Bénin et le sénateur Dominique Théophile. Les derniers soutiens à Emmanuel Macron ont été validés le 7 mars : Camille Pelage conseiller régional, Chantal Lérus conseillère régional, Héric André maire de Vieux-Fort, Jean Bardail maire de Morne-à-l'Eau, Édouard Delta maire d'Anse-Bertrand, Jean-Louis Francisque maire de Trois-Rivières. Des élus qui jurent fidélité au pouvoir sortant. Reste à savoir au nom de quels intérêts : sociaux, économiques, culturels, environnementaux, sécuritaires, judiciaires ?